

# Au fil de **Ruelle**

**N° 47**  
JUIN 2019

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE  
[www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)

**L'INFO ▶ P. 12**

## **Votre été à Ruelle**



## → SQUARE DES TROIS CABANES



© Agence B. Jardins & Paysages - tous droits réservés

L'entrée du Quartier Villement se métamorphose peu à peu... Aujourd'hui composée d'une grande prairie ponctuée de beaux arbres, elle constitue le poumon vert d'un quartier très minéralisé. Quelques bancs sont installés et des chemins fauchés composent l'espace en été. Afin de marquer les limites du site et d'apporter une nouvelle dynamique au square, un verger est en cours de plantation. Il s'organisera autour d'un maillage de chemins tondus reliant des placettes et d'un chemin principal adapté aux personnes à mobilité réduite. Le cheminement, ponctué de trois cabanes au milieu de prairies fleuries offrira plusieurs parcours et cachettes : de quoi développer l'imagination des petits et des grands. Le « square des trois cabanes » devrait rapidement devenir un lieu de RDV incontournable : deux placettes seront dédiées au pique-nique et des tables seront installées. Les bancs en place seront conservés mais repositionnés, trois transats, cinq appuis vélos et une corbeille de propreté seront ajoutés. Et la métamorphose du quartier ne fait que commencer...

## → FOOT FÉMININ À RUELLE !



Corinne Diacre, Charentaise, footballeuse internationale et sélectionneuse de l'équipe de France, le confirmerait sans doute : le foot féminin a le vent en poupe. Le club de foot de Ruelle l'a bien compris et a proposé un partenariat plutôt sympa à la ville : faire découvrir ce sport aux jeunes Ruelloises dans le cadre des temps de garderie. Le partenariat s'est concrétisé par trois séances de découverte par garderie élémentaire (écoles Doisneau et Jean Moulin). Gros succès à la clé... qui s'est finalisé par un tournoi concocté par le service des sports, les affaires scolaires et le club de foot le 2 mai dernier. Pour l'occasion, les deux garderies ont été délocalisées au stade Léo Lagrange de 16h30 à 18h30 et quatre équipes composées de filles des deux écoles ont pu concourir. Chaque équipe est repartie avec une médaille et une coupe a été officiellement remise la semaine suivante. Bravo les championnes !

## → TIR À L'ARC : LES JEUNES CHAMPIONS DU MONDE !



© ADLRUELLEN

Le week-end du 11 et 12 mai, les Archers Ruellois ont organisé la seconde étape du Tournoi National Jeunes, sur le stade de Puyguillen. Beaucoup de jeunes archers se sont retrouvés sur le week-end avec un record de participation : 311 archers et leurs accompagnants. Ce fut un week-end mouvementé pour les jeunes archers avec une météo venue perturber la compétition samedi mais avec de très bons résultats malgré tout. Cette compétition était également une étape de sélection pour le championnat du Monde de la jeunesse à Madrid cet été.



Michel Tricoche,  
Maire.

Les élections européennes viennent de s'achever et je voudrais profiter de cette tribune pour remercier chaleureusement les Ruellois.e.s et les agent.e.s qui se sont remarquablement impliqués pour assurer leur déroulement. Et ce ne fût pas chose aisée ! Le répertoire unique de l'INSEE a eu d'importants impacts sur la gestion des listes et de nombreuses erreurs ont été signalées... heureusement toutes réparées ou presque. N'en tenez pas rigueur à nos agent.e.s qui ne sont pas responsables et ont vraiment fait de leur mieux... Une chose est sûre, tout cela devrait rentrer dans l'ordre très vite et les prochaines élections devraient se dérouler « normalement ».

Ces difficultés « techniques » ne doivent pourtant pas faire oublier l'essentiel : le résultat. Je ne peux que féliciter les nombreux électeurs et électrices qui se sont déplacés et qui sont les garant.e.s de l'exercice de la Démocratie... Je ne peux que constater, malheureusement, que même à Ruelle, ville traditionnellement engagée, sociale, solidaire, ouverte, la colère fait prendre des chemins dangereux... Je préfère donc, comme nombre d'entre vous je pense, regarder devant, construire une ville qui nous rassemble et nous ressemble, une ville pour demain, une ville comme un héritage pour les générations futures, une ville unie, une ville solidaire...

Et maintenant ?

Respirez ! C'est bientôt l'été ! Les cerisiers regorgent de beaux fruits rouges ; le soleil montre enfin le bout de son nez ; les écoles préparent activement la fin de l'année et, malgré le quotidien, nous nous voyons déjà flâner à l'ombre des arbres du parc de la mairie ou sur les berges rafraîchissantes de la Touvre...

Pour ceux et celles qui en ont la chance... Ne partez pas trop vite en vacances ! Venez découvrir les Jumzicales, nouvelle manifestation prometteuse le 22 juin et revenez, aussi nombreux que l'an passé, au marché des producteurs... Tout l'été, profitez, si vous avez moins de 12 ans, de la piscine gratuite à Nautilus et surtout, ne partez pas sans faire un tour aux animations de la Médiathèque ! La commune vous propose de nombreuses activités estivales qui sauront vous faire apprécier l'été, ici chez vous, à Ruelle. Invitez des amis ! Plus on est de fous, plus on rit...

Je vous souhaite un très bel été.

Magazine municipal  
d'informations  
n° 47 - Juin 2019  
Place Auguste Rouyer  
BP 30053  
16600 RUELLE SUR TOUVRE  
T. 05 45 65 62 95  
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr  
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :  
Michel TRICOCHÉ

Responsable de publication :  
Karen DUBOIS

Rédaction :  
Saskia BERTHELON

Crédit photos :  
Mairie, Club Photo de Ruelle,  
Associations, Écoles,  
istockphoto.com

Impression :  
Imprimerie Valantin

Charte graphique :  
ZESTUDIO

N° de dépôt légal : 10/2009 - LI  
Tirage en 3 700 exemplaires  
sur papier FSC.  
Encres d'origines végétales  
Tous droits de reproduction  
réservés.

# SOMMAIRE

## 4→7

### RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

## 8

### SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

## 9→11

### C'EST VOTRE VILLE

- LA VILLE AU NATUREL
- CITOYEN.NE.S DU JOUR
- LES BRÈVES DU CONSEIL

## 12→13

### L'INFO

- ZOOM SUR  
VOTRE ÉTÉ À RUELLE

## 14

### ACTION ET ÉMOTION : LES ASSOCIATIONS

## 15

### EXPRESSIONS

## 16

### AGENDA

## → À NOTER

## Stationnement gênant aux abords des écoles

Des riverains, parents, piétons et cyclistes font régulièrement remonter en mairie leur préoccupation et leur mécontentement face au stationnement anarchique constaté devant les écoles. Faut-il encore une fois rappeler que ces stationnements sont dangereux ? Ils contraignent les piétons à marcher sur la route, les véhicules à déborder sur la voie d'en face et les cyclistes à slalomer entre les voitures.

Chers parents, faut-il encore une fois rappeler qu'il s'agit en premier lieu de la sécurité de vos propres enfants ?

Des solutions de stationnement existent et la mairie travaille à créer des places supplémentaires. Encore faut-il que chacun respecte les règles élémentaires de civisme et de sécurité.

Quelques mètres de plus à pied, quelques secondes de plus pour déposer vos enfants ne ruineront pas votre journée, mais contribueront en revanche à l'apprentissage par vos enfants du vivre ensemble et de la citoyenneté. La commune en appelle au bon sens et à votre sens civique.

**Tout stationnement gênant et en dehors des espaces prévus sera dorénavant verbalisé.**

## Enquête publique PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document stratégique d'aménagement qui dessinera le visage du Grand Angoulême de demain. C'est également un outil de gestion des sols qui détermine l'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal (zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement spécifique qui définit les constructions autorisées, leurs implantations, leurs aspects, etc. C'est sur la base de ces règles que seront instruites les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations de travaux...).

Après différentes étapes de concertation avec la population, la construction du PLUI est à présent achevée et une phase d'enquête publique a débuté le 20 mai pour s'achever le 5 juillet 2019. Quatre lieux de permanence permettant à chacun.e de rencontrer le commissaire enquêteur ont été fixés :

- ▶ au siège de l'agglomération
- ▶ à la mairie de Ruelle sur Touvre
- ▶ à la mairie de Linars
- ▶ à la mairie de La Couronne.

**À Ruelle, des permanences ont été proposées les 21, 29 mai et 7 juin. Une dernière date est prévue le samedi 22 juin de 9h à 12h. Un registre est également à votre disposition à la mairie aux horaires d'ouverture habituels.**

## → À NOTER

## MÖBIUS INFOS TOUR

À Ruelle le jeudi 27 juin de 9h à 12h, place Montalembert.



## ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE PROJET PLANTIER DU MAINE-GAGNAUD

Le projet d'aménagement du Plantier du Maine-Gagnaud avance. Ce nouveau quartier attendu depuis des années a pour objectif de concilier qualité de vie, espaces verts, mixité sociale et générationnelle ainsi que des services à la population.

Le projet a longtemps été bloqué en raison d'une bande d'inconstructibilité liée à la proximité de la D1000, pourtant bien cachée derrière un haut merlon de terre... Une étude environnementale a permis de démontrer que cette bande d'inconstructibilité de 100 mètres pouvait être réduite afin de permettre l'implantation d'une activité, à l'image de ce qui s'est fait sur le territoire de l'Isle d'Espagnac, de l'autre côté de la route. La réduction de cette bande nécessite une révision du PLU de la commune et, dès lors, la réalisation d'une enquête publique. Si toutes les personnes publiques associées ont donné un avis favorable au dossier, il vous appartient, si vous le souhaitez, d'exprimer votre avis en mairie.

**Un registre sera mis à votre disposition à cet effet du 3 juin au 3 juillet et deux permanences seront assurées en présence d'un commissaire enquêteur les 20 juin de 9h à 12h et 3 juillet de 14h à 17h en mairie.**

## → À NOTER

**VENEZ DÉCOUVRIR  
LES ACTIVITÉS  
DE VOS ENFANTS**

**T**out au long de l'année, vos enfants pratiquent des activités périscolaires. Le programme concocté chaque année par le service des affaires scolaires est riche et dense... et il doit parfois vous arriver de vous dire « j'aimerais bien être une petite souris pour voir mon enfant danser, peindre et s'amuser avec ses copains et copines »... La mairie a pensé à vous ! Venez découvrir l'envers du décor le samedi 06 juillet de 18h00 à 19h30 au centre culturel : présentation des activités proposées par les associations de musique de Ruelle, le flamenco et l'association Sky dancers ; présentation des activités proposées aux enfants des quatre garderies par les services de la commune (sport, médiathèque,...) et présentation du film réalisé par les élu.e.s du conseil municipal des enfants sur l'égalité filles/garçons.

**Venez découvrir le quotidien de votre enfant et le partager avec lui...**

**UNE AIDE POUR LA  
DESTRUCTION DES NIDS  
DE FRELONS ASIATIQUES**

**À** Ruelle, la campagne de soutien à la destruction des nids de frelons asiatiques se déroulera du samedi 15 juin au mardi 15 octobre 2019. Comme les années précédentes, la commune participera à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour un montant maximum de 50 € par intervention. Les 50 % ou plus restants, seront versés par le particulier au désinsectiseur contacté par la mairie. Vous pouvez effectuer votre signalement par courriel, courrier ou simple appel.

➔ **Mairie - Place Auguste Rouyer**  
16600 Ruelle sur Touvre  
05 45 65 62 95  
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

## → BON À SAVOIR

**Gymnastique à la crèche !**

**T**out a débuté par le souhait de l'éducatrice de jeunes enfants et de l'équipe des grands de proposer une nouvelle activité motrice. Très vite, l'équipe s'est intéressée à la « baby gym », et contact a été pris avec l'association Ruelle gym, dont l'équipe de bénévoles est qualifiée pour la petite enfance. C'est ainsi que le projet s'est concrétisé par une première séance en février dernier. Depuis, à raison d'une séance par mois, un groupe d'environ 8 enfants, effectue des séances de baby gym dans le gymnase du centre. Les parents sont les bienvenus.

L'animatrice, Géraldine, adapte sa séance en fonction de l'âge des enfants, mais commence toujours par un temps d'échauffement sur un grand tapis rouge accompagné d'un accessoire (ballon, ruban, cube). Vient ensuite le temps du parcours moteur : il est différent à chaque séance (on y retrouve des poutres, des trampolines, des cordes, des montagnes de matelas, des sauts etc...). La séance se termine enfin par un retour au calme avec des peluches.

L'équipe de la crèche est conquise : « les enfants nous épatent par leur aisance, leur concentration, leur témérité ! Ils respectent bien les consignes, dépensent beaucoup d'énergie. Ils sont très heureux, joyeux, ils nous parlent très souvent de la baby gym ». **Un retour également apprécié des parents, qui laisse présager un prochain partenariat sur une année complète...**

→ BON À SAVOIR

## Sentiers de randonnées et cheminements piétons



**N**os villes se sont souvent développées autour du modèle du « tout voiture » : voiries importantes, trottoirs étroits, beaucoup d'enrobés et peu de végétal... A l'heure où le prix de l'essence flambe, où notre conscience écologique nous invite à envisager d'autres modes de déplacements, la ville est amenée à se réimaginer. Déplacements piéton et cycliste, stationnements adaptés à chaque type d'usage, zones d'espaces partagés sont autant de pistes que votre commune explore actuellement pour que chacun puisse se réapproprié l'espace urbain sans perdre en confort.

Cette réflexion rejoint un travail amorcé autour des circuits de randonnée et la valorisation du patrimoine local, tant naturel qu'historique (dont les berges de la Touvre). D'ici la fin de l'année, cinq circuits de randonnée, qui constitueront également des solutions de déplacement alternatives en ville, seront présentés. Ils prendront ensuite forme avec un jalonnement dédié et, à terme, des cartes de randonnées. Les différents sentiers envisagés permettent de découvrir des coins insoupçonnés de la commune, mais également de rallier des boucles existantes sur les autres communes.

**Affaire à suivre donc... de très près !**

### PERSONNES ÂGÉES : PENSEZ AUX REPAS PORTÉS

**B**ien manger c'est la clé d'une santé préservée. Mais l'âge aidant, ou lorsque l'on est seul, il n'est pas toujours évident de se préparer des repas sains et équilibrés. La ville, via son syndicat de restauration collective propose des repas livrés à domicile. Composés d'un potage (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars), d'une entrée, d'un plat du jour, de légumes verts ou féculents, de fromage et dessert, les repas sont livrés tous les jours sauf le week-end (livraison le vendredi pour les repas de samedi et dimanche). Le coût, compris entre 5.24 € et 9.30 €, est calculé en fonction de votre imposition.

➔ **Vous avez 60 ans ou plus ? Contactez le syndicat de restauration collective au 05 45 68 06 84 ou le CCAS au 05 45 65 85 40 et bénéficiez de ce service...**

→ BON À SAVOIR

### APPEL À PROJET « STREET ART »

**P**our renouveler l'image de la ville, associer ses habitants et favoriser l'accès aux arts, votre commune se lance dans l'art urbain, communément appelé Street Art. Un appel à projet est ainsi lancé pour la réalisation de deux fresques en août-septembre 2019.

Ces deux réalisations amorceront une collection à ciel ouvert de fresques et définiront les premières étapes d'un parcours sur le thème du partage, de la nature et du rêve.

Vous souhaitez candidater ?

Vous connaissez des personnes susceptibles de répondre à l'appel ?

RDV sur le site de la commune pour le cahier des charges techniques.



#### Renseignements :

**Valérie Maillchaud**

**05 45 65 25 88**

**v.maillchaud@**

**ville-ruellesurtouvre.fr**



→ À NOTER

### PENSEZ À ENTREtenir LES TOMBES DE VOS PROCHES

**L**e printemps est là et ses herbes folles également... Chaque année à cette saison, la mairie est inondée d'appel de personnes mécontentes de l'entretien des cimetières...

Pourtant ses services effectuent bien l'entretien, désherbent et nettoient régulièrement. Suite à l'arrêt de l'utilisation des désherbants, il est vrai qu'un choix a été fait de laisser pousser herbe et fleurs... mais l'essentiel des herbes folles et de la végétation indésirable provient surtout du manque d'entretien de certaines tombes.

**Aussi, et afin que tout le monde s'y retrouve, chacun.e est appelé.e à entretenir ses parcelles...**

→ BON À SAVOIR

### DES JEUX, DES JEUX ET ENCORE DES JEUX À LA MÉDIATHÈQUE !



À la médiathèque, enfants et adultes se prennent au jeu... de société ! Les plus connus comme le Uno, Jenga, Time's Up et bien d'autres, vous attendent pour des parties de fous rire à partir de 3 ans et sans limite d'âge. Horaires d'ouverture : mar. 14h-18h ; mer. 10h-18h ; ven. 14h-19h ; sam. 9h-13h.

NOUVEAUTÉ :  
UNE AIDE À L'ADHÉSION  
POUR  
LES JEUNES DE MOINS  
DE 18 ANS

Vous, ou vos enfants, avez moins de 18 ans ? Vous rêvez d'adhérer à l'une des nombreuses associations sportives, d'activités culturelles et de loisirs de la ville, mais estimez ne pas en avoir les moyens ? Le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) a pensé à vous et propose pour la prochaine rentrée une participation de 30 % aux frais d'adhésion ou au coût des activités. Pour en bénéficier, vérifiez votre quotient familial (QF) qui doit être inférieur ou égal à 548 €. L'attribution de l'aide est limitée à 2 par foyer et par an.

➔ **Contact : Jérémy VRILLAUD**  
05 45 65 85 40  
j.vrillaud@ruellesurtouvre.fr

→ BON À SAVOIR

### Urbanisme : vous devez terminer vos travaux déclarés



Les règles d'urbanisme sont fixées pour apporter de la cohérence dans un espace partagé, qu'il soit urbain, rural etc... Pour éviter que la ville ne se transforme en un immense chantier au gré des travaux des uns et des autres, toute construction (maison d'habitation, garage, abri jardin, mur de clôture) ayant fait l'objet soit d'un permis de construire, soit d'une déclaration préalable, doit ainsi être obligatoirement achevée conformément au règlement du plan local d'urbanisme. Les murs, s'ils ne sont pas en pierre, doivent par exemple être crépis. Si les travaux sont interrompus au-delà d'un an et le chantier laissé en l'état, l'autorisation de construire devient automatiquement caduque et il vous faudra déposer une nouvelle demande.

**Attention des contrôles de conformité (vérification des travaux effectués au regard du permis déposé) et d'achèvement de travaux peuvent être effectués...**

POUR VOS DÉPLACEMENTS EN VILLE,  
PENSEZ AU MINIBUS DU JEUDI !

Vous ne le savez peut-être pas, mais la mairie propose tous les jeudis un minibus pour vos déplacements en ville. Ce service s'adresse aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou étant en incapacité de prendre les transports en commun. Comment ça fonctionne ? C'est simple : le minibus vient vous chercher et vous ramène à votre domicile. Plusieurs destinations sont proposées : le matin vous pourrez vous rendre au choix au marché, dans le centre-ville de Ruelle sur Touvre, ou au centre culturel (Club de l'Amitié) ; l'après-midi le minibus pourra vous déposer à Intermarché ou au cimetière.

**Coût du service : 1 € avec l'achat d'une carte de 6 €, correspondant à 6 jeudis.**

➔ **Pour en bénéficier, contactez le CCAS**  
au 05 45 65 85 40

→ À VOTRE SERVICE

## Tout beau, tout propre. Merci qui ?



**M**erci les gars – et la cheffe d'équipe – du service de propreté urbaine... Ils sont six agents, Dominique, Hervé, Alain, Jean-Christophe, Louis et Fabienne, la cheffe d'équipe, à prendre soin tous les jours des 47 km de voiries communales et départementales, des trottoirs et des cimetières de la commune... Au quotidien: le balayage et le désherbage des rues et des trottoirs des différents quartiers ; le désherbage du cimetière ; le nettoyage du marché, des cours d'école, des parvis des bâtiments communaux et des toilettes publiques ; le ramassage des déchets qui traînent et des corbeilles de la ville ainsi que le réapprovisionnement des Toutounettes. Lorsqu'il y a des animaux morts sur la voie publique ce sont également eux qui interviennent. Lorsque des habitants indécents déposent des déchets ou des encombrants sur la voie publique, c'est à eux que revient la responsabilité de les évacuer – les déchets, pas les indécents malheureusement ! - Il faut du moral, du physique, de la patience devant les incivilités et un sacré sens du service pour exercer ce métier, pas facile, et à l'impact immédiat sur notre cadre de vie.

Depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, il leur a fallu s'armer d'un peu plus de courage encore et faire le dos rond face aux mécontents de tous bords qui ne supportent pas qu'un brin d'herbe dépasse, quand bien même cela est plus sain pour la nature comme pour leur propre santé... Au quotidien, notre équipe de choc utilise la balayeuse de voirie, le désherbeur à eau chaude qui permet de se débarrasser des mauvaises herbes sans utilisation de produits chimiques, des brosses mécaniques pour le nettoyage des caniveaux, des tondeuses électriques pour le nettoyage de trottoirs, mais également la sarcellette et la binette !

→ TEMPS FORT

### TRAVAUX ROUTE DES SOURCES

**L**es travaux d'aménagement de la portion de route entre la rue René Descartes et le quartier de Fourville sont à présent achevés. Les résines au sol ainsi que le marquage devraient être exécutés très prochainement. Les travaux consistent en la création d'un cheminement adapté pour les piétons (des trottoirs plus larges), de deux plateaux, et d'une bande cyclable. A la suite des travaux réalisés par la commune, le Département est intervenu pour reprendre l'enrobé.

**Coût des travaux portés par la mairie : 232 029 € TTC.**

### TRANCHE 3 DU SITE DE LA PORTE

**E**ntre mi-juin et mi-septembre, ne vous étonnez pas de voir encore des travaux sur le site de La porte. Il s'agit de la réalisation de la 3<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux du site. Ils consistent en la création d'un cheminement paysager jusqu'à la rue Madame Curie dans la continuité de la trame verte et bleue. A la demande des patients et des médecins, des places de stationnement supplémentaires sont créées le long de la rue de Puyguillen. Enfin un parvis et une place piétonne sont prévus entre la maison de santé et la médiathèque.

**Coût des travaux : 262 931 € TTC.**

### UN PEU D'AIR EN CŒUR DE VILLE

**P**rochainement, le parking de l'Eveil social se substituera aux immeubles vétustes qui accueillait il y a quelques années des commerces aujourd'hui à l'abandon, avenue Jean Jaures ...

Ce parking de 8 places viendra compenser les emplacements perdus avec l'aménagement des quais du Bus à Haut Niveau de Service. La création de cette placette permettra en outre de faire tomber des immeubles vétustes et ouvrira une perspective différente sur le cœur de ville en contribuant – modestement pour le moment – à rompre l'effet « ligne droite » de l'avenue Jean Jaures.

Les travaux débiteront avec la démolition des bâtiments de sorte à permettre la réalisation de la place à l'automne 2019.

## → TEMPS FORT

**LA MÉDIATHÈQUE,  
TOUJOURS PLUS  
ACCUEILLANTE !**

**D**e septembre à mi-novembre, la grande salle principale avec l'accueil et la salle d'animation se modernisent. Il s'agit de la dernière tranche des travaux de rénovation de la médiathèque entamés il y a trois ans. La médiathèque restera ouverte, mais l'entrée sera déplacée côté parvis pendant une partie des travaux. Les horaires d'ouverture restent inchangés.

**La mairie investit pour cette dernière partie d'aménagement 53 500 € TTC.**

**LE CENTRE CULTUREL  
FAIT PEAU NEUVE !**

**L**e centre culturel très utilisé par les associations et pour les manifestations de la commune commençait à montrer des signes de vieillissement... Un vaste programme d'aménagement et de restructuration a donc été étudié, qui se mettra en place progressivement compte tenu du budget à mobiliser. Une première étape d'aménagement est prévue avec le remplacement des sols, de la moquette murale et du faux plafond, mais également le remplacement des portes et façades vitrées ainsi que la mise en place d'une ventilation. Outre le « rafraîchissement » attendu de tous, les travaux permettront d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment, véritable passeoire thermique, mais également l'acoustique et l'isolation générale du salon dont les proches voisins pourraient vous parler. **150 000€ TTC sont prévus pour ce premier chantier qui s'étalera de fin juillet à début octobre.**

## → LA VILLE AU NATUREL

**À vos graines...  
Prêts ? Partez !**

**L**a ville s'engage à présent au quotidien pour redonner sa juste place à la nature dans l'espace urbain. Certain.e.s administré.e.s qui se sont un peu trop habitués au bitume et au tout goudron ont du mal à s'y faire... Mais le désherbage chimique, nocif à la santé et à l'environnement, c'est fini. Les services de la commune interviennent dorénavant de manière naturelle et de façon plus réfléchie. Des expérimentations sont également menées comme le fleurissement de certains pieds de murs. C'est l'occasion de rappeler qu'il appartient à chacun d'entretenir son trottoir et ses pieds de mur. Les pas de porte, trottoirs devant vos habitations relèvent de votre responsabilité et de votre entretien. Si les herbes folles vous incommode, vous pouvez utiliser la traditionnelle binette, un désherbeur thermique, de l'eau bouillante ou mieux : planter des fleurs !

**Allier gestion écologique, entretien et esthétique... quoi de mieux ? Alors allez-y ! Plantez !**

**UN PAPILLON POUR LA VILLE**

**N**otre commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années et a intégré la gestion différenciée dans ses espaces verts en 2016. Cela signifie qu'une attention particulière est portée à l'environnement et à l'écologie à travers des choix de plantation adaptés, des tailles et tontes qui permettent à la faune locale de subsister, des arrosages mesurés... La gestion différenciée s'attache aussi à adapter les pratiques en fonction des lieux. La commune a obtenu récemment une distinction qui vient récompenser les efforts menés dans ce domaine : un papillon. En septembre prochain, elle sollicitera un second papillon. **De quoi donner des ailes à nos jardiniers... et peut être vous inspirer ?**

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

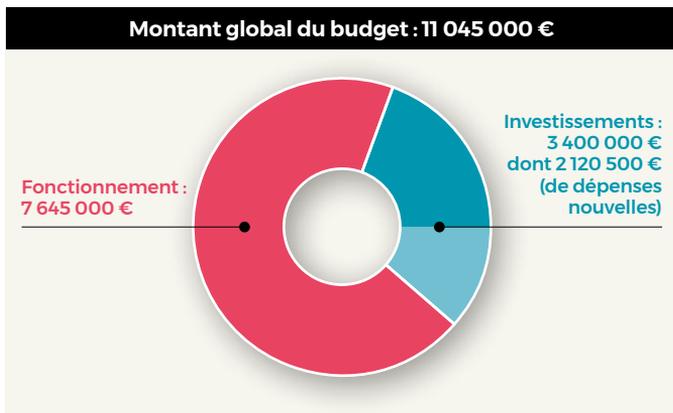
## Budget 2019

Le 25 mars dernier, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2019. Ce budget s'inscrit dans la droite lignée des deux précédents budgets, à savoir une maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges générales de la commune et frais de personnel) et un rythme d'investissement élevé (budgets plus que doublés par rapport aux exercices de la précédente mandature).

**À retenir : le très bon taux de réalisation du budget 2018 qui s'élève à près de 80 % du budget prévisionnel. Cela signifie deux choses :**

- Que le budget prévisionnel est conçu tous les ans au plus près de la réalité. C'est un budget honnête et transparent.
- Que les services missionnés, notamment sur les investissements, réalisent un travail considérable pour concrétiser l'ensemble des actions décidées par les élu.e.s en début d'année.

Le budget 2019 a été construit selon le même raisonnement et n'est pas, comme dans d'autres communes, un budget d'année pré-électorale. Les investissements se poursuivent dans une logique pérenne et une vision à long terme de la ville : aménagements réfléchis, développement durable, anticipation des flux de population etc...



## LE CONSEIL CITOYEN

Impliquez-vous dans la vie de votre commune en proposant des idées ou des orientations... Le conseil citoyen c'est un moyen de vous exprimer et de faire entendre votre voix auprès des élu.e.s de votre commune.

En devenant membre vous contribuez à l'évolution de votre commune, au renouvellement des idées, à l'expression de besoins et d'envie... Bref, vous agissez pour le collectif.

Initiez des projets et enrichissez les débats. Ruelle sur Touvre c'est vous !

➔ **Pour rejoindre le conseil citoyen, contactez votre mairie : 05 45 65 62 95 • ccitoyenruelle@yahoo.fr**

→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

## VOS FONDS PHOTOGRAPHIQUES NOUS INTÉRESSENT !



© Berdon - Libération de Ruelle sur Touvre

La commune se lance en 2019/2020 dans un projet culturel autour du thème « partager la ville au naturel ». Aujourd'hui, l'observatoire de la Ville s'attache à dire que « le XXI<sup>e</sup> siècle doit inventer la ville durable » et que « cette dernière sera nécessairement mixte ; la ville du vivre ensemble ». Ruelle bénéficie d'un tissu associatif très riche qui favorise cette mixité. Pour autant, la commune doit prendre toute sa place dans cet ensemble et s'attacher à renforcer le lien social par d'autres actions fédératrices. Or, ce qui réunit le passé, le présent et l'avenir, c'est l'histoire et tout particulièrement notre histoire commune. C'est pourquoi, la ville propose de constituer un fonds iconographique commun dans lequel seront rassemblées des photos de Ruellois.e.s. Ce fonds servira de base à une exposition. Les photos peuvent représenter un bâtiment, élément d'architecture ou de patrimoine ou simplement être des témoins d'époque et de tranches de vie à Ruelle... Les représentations vivantes – avec des personnes sur les photos – sont au moins aussi importantes que celles où figurent juste des bâtiments. Il s'agit en effet de convoquer la mémoire vivante de la ville.

Envoi des images scannées en bonne définition à Valérie Maillochaud ou les amener au service culturel pour scan et enregistrement.

➔ **Contact : 05 45 65 25 88  
v.maillochaud@ville-ruellesurtouvre.fr**

## → LES BRÈVES DU CONSEIL

## Plantier du Maine-Gagnaud : le point sur le dossier

**M**algré un fort engagement en matière d'accompagnement social, la commune reste déficitaire en logement social au regard de la loi. Partant de ce constat, les élu.e.s ont souhaité relancer un dossier vieux de plusieurs années, en lien avec les trois bailleurs sociaux de Charente : l'OPH, le Foyer et Logélia. Deux de ces bailleurs sont en effet propriétaires de terrains sur la dernière grande zone urbanisable de la commune (OPH, Le Foyer).

Aujourd'hui le dossier a bien avancé et différents programmes de construction sont prévus d'ici la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 (sous réserve de l'obtention des différentes autorisations nécessaires). Ils regrouperont des typologies de logements variées allant du logement social traditionnel à la résidence intergénérationnelle, en passant par des logements destinés aux jeunes actifs (apprentis, étudiants salariés, premiers contrats etc.). Afin de permettre à ces différentes opérations d'aboutir, la commune assurera la maîtrise foncière et les premiers travaux de viabilisation. Dès l'automne 2019, la commune prévoit ainsi le lancement de travaux d'aménagement comprenant la réalisation de la structure et des réseaux de la voirie primaire pour permettre aux différents bailleurs de lancer leurs programmes de construction avant la fin de l'année.

Ce programme s'inscrit dans un aménagement plus

large qui devrait voir le jour à l'horizon 2020/2021, avec le déménagement de l'hôtel de retraite des Carreaux sur la zone (sous réserve de validation du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de Santé), la réalisation d'une nouvelle crèche et le déménagement de l'Intermarché de la ville (sous réserve de validation par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial). Le nouveau quartier, tel qu'il est imaginé aujourd'hui, ne viendra pas impacter les logements alentours, notamment au niveau du trafic routier, mais s'inscrira naturellement dans

une continuité urbaine. Il sera maillé de nombreux cheminements piétons et se situera à proximité immédiate d'un arrêt BHNS.

L'objectif, à terme, est de créer une seconde centralité à Ruelle, mêlant service publics, services marchands et mixité d'habitat. Une réflexion est ainsi menée sur l'inclusion et la mixité en général au sein de ce quartier autour d'outils comme des jardins partagés, des espaces publics partagés (square, placette où pourrait être accueillis des producteurs locaux etc...). ■

### → Crèche : un choix de raison

**L**a commune compte actuellement un multi-accueil de 35 places. L'héritage de DCN (Naval Group aujourd'hui), la crèche est implantée sur un terrain qui ne permet aucun aménagement, aucune possibilité de travaux en profondeur. La structure du bâtiment et les problématiques associées à la nature du sol génèreraient d'importantes difficultés techniques et des coûts associés rédhibitoires. Or, la commune investit tous les ans dans des travaux de structure et d'entretien pour un résultat peu satisfaisant. Par ailleurs, tous les ans, la crèche compte une dizaine de familles sur liste d'attente, c'est-à-dire sans solution de garde, faute de place disponible...

C'est la raison pour laquelle il est envisagé de construire un nouvel équipement de 45 places dans un premier temps mais modulable jusqu'à 50. Le nouveau quartier du Plantier du Maine Gagnaud constitue une belle opportunité d'implantation pour de multiple raisons. Son positionnement en ville, d'abord, à proximité d'un quartier résidentiel, d'un axe structurant et d'un arrêt BHNS, mais également d'une zone naturelle propice aux sorties nature. Son lien potentiel également avec la maison de retraite qui pourrait offrir de possibles passerelles entre les deux structures pour favoriser l'intergénérationnel. L'optimisation des ressources, enfin, avec des équipements publics qui pourraient être partagés (parkings, jardins partagés notamment).

Au-delà du bâti, le projet de crèche se veut novateur aussi dans son fonctionnement avec un projet d'établissement différent basé sur un accueil collectif 0-3 ans, ouvert aux enfants en situation de handicap de 0 à 6 ans en inclusion, à hauteur de 30 %, et une organisation par petites familles (groupes mêlant petits, moyens et grands).

# Votre été à Ruelle

À la belle saison, chacun.e n'a plus qu'une envie : passer sa vie dehors à profiter de la douceur estivale... Si Ruelle Plage n'existe pas encore - un peu de patience ! - , vous pourrez profiter tout l'été des multiples facettes qu'offre votre ville : fraîcheur des berges de Touvre, légèreté musicale, poésie de l'art urbain, et rêveries romanesques...

**Ruelle la douce, Ruelle l'engagée, Ruelle la libérée, Ruelle la sœur jumelée... redécouvrez au fil de l'été tous les visages de votre ville.**

## Jumzicales, la nouvelle soirée qui va vous faire swinguer !

► Samedi 22 juin 2019 en soirée

Quartier de l'église – Place des ormeaux.

Au fil des ans, le marché de nuit commençait à s'essouffler. Il fallait trouver un nouvel élan ... si possible dans l'esprit de la fête de la musique toute proche, mais également avec ce qui faisait la particularité du marché de nuit : les échanges culturels et gastronomiques avec les villes jumelées. C'est ainsi que naquit le projet Jumzicales : de la musique et des stands des villes jumelles ...

**Simple et sympa !**

### Le programme

► **Place de l'église**

18h30 : Harmonica (AMR)

19h30 : Les sévillanes

► **Dans l'église**

20h30 : concert de l'AMR

► **Place des ormeaux**

21h30 : concert « Soirs bleus » Captain Stambolov

22h30 : concert Quai West

**Stands des Villes jumelées - restauration et buvette sur place**

## L'anim' de quartier vous change l'été !

► Du 08 juillet au 02 août et du 19 au 30 août.

Cet été encore l'animation de quartier proposera une multitude d'activités pour les enfants, répartis pour la première fois, en deux groupes : 6-9 ans et 10-13 ans. Il y en aura donc pour tous les âges, mais aussi pour tous les goûts. Des sorties pour s'évader un peu du quotidien : Futuroscope, le Chambon, escalade, Accro Défis (acrobranche), le grand jeux à Dignac, baignade en eau vive, piscine, jeudi jeux de rue, spectacle, cirque... Des activités sportives pour se défouler : Jonzac aventure, torball, foot salle, tennis, ultimate, tchouk ball, snag golf, escrime... Mais aussi des activités artistiques et créatives pour s'exprimer : lighth painting, street art, création bijoux, Top chef, science, fouille archéologique...

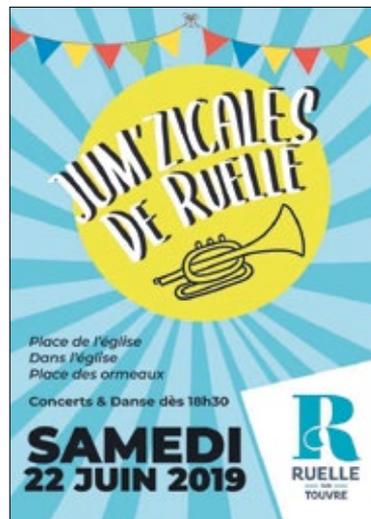
**N'hésitez plus consultez le programme sur le site internet et inscrivez-vous vite !**



[www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)

Contact : Pierre Salies 06 14 49 42 80

[p.salies@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:p.salies@ville-ruellesurtouvre.fr)





## Admirez l'effort lors de la finale du championnat régional de Kayak slalom

► **Dimanche 23 juin sur le site de Canoë Kayak de Ruelle, quartier des Seguins.**

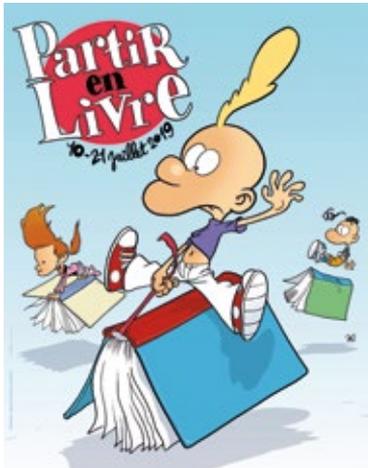
Venez applaudir les compétiteurs et compétitrices de la finale du Championnat Régional de kayak slalom dès 9h avec pas loin de 200 participant.e.s de la Région Nouvelle Aquitaine.

## Initiez-vous à la pause gourmande du Marché des producteurs ...

► **Vendredi 5 juillet au soir - Place Montalembert.**

Le vendredi 5 juillet à partir de 18h00, place Montalembert, partez cette fois à la découverte des produits d'ici... Proposé par la Chambre d'agriculture, le marché des producteurs de pays réunit uniquement et exclusivement des producteurs locaux, tous engagés dans une démarche de bonnes pratiques, garantissant au consommateur l'accès à des produits locaux de qualité.

Des grandes tablées permettent de déguster sur place les produits que vous aurez découverts, dans un esprit de convivialité et de bonne humeur contagieuse.



## Se rafraîchir la tête avec la médiathèque...

Si vous ne partez pas cet été, la Médiathèque vous propose **Partir en Livre** : un riche programme de lectures et d'animations tout au long de l'été, dont le moment culminant est le **jeudi 18 juillet avec Fred Le Chevalier**.

► **Tchoo les animaux ! 18 juillet de 14h à 18h.**

Les animaux se sont échappés des histoires, attrapez les tous !

Entre 14h et 16h30 : **Grand jeu de piste en extérieur**

Créneaux d'1h : 14h, 15h et 16h : **crée ton animal et maroufle ta médiathèque !** Ateliers d'illustration et de collage urbain avec Fred Le Chevalier.

Et en plus de tout ça, viens te faire photographier avec ton animal de compagnie par le club photo de Ruelle ; découvre le stand de la SPA de Mornac et apprends à tenir ton chien en laisse.

➔ **Renseignement au 05 45 65 34 89**  
**Médiathèque de Ruelle sur Touvre**

À partir du 19 juin et jusqu'à la rentrée, partez avec votre pochette surprise : les bibliothécaires vous ont concocté un choix de livres, musiques et magazines pour partir en vacances ! Pendant l'été, la durée des prêts est prolongée à 6 semaines et le nombre de livres et musiques est illimité !

## Le FFA joue les prolongations à Ruelle

Du 20 au 25 août, le Festival du Film Francophone (FFA) accueillera à Angoulême une pléiade de stars venues célébrer le cinéma francophone. Le FFA joue les prolongations la semaine suivante avec la projection, au centre culturel de Ruelle, d'un des films primés. Suspens, suspens...

## La conviviale Fête populaire

► **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre sur le site de la porte**

Le matin, partez à la découverte des activités sportives proposées par les clubs locaux (marche, handball, gym...). A 11h, faites une pause commémorative avec un plongeon dans l'histoire et la commémoration de la Libération de Ruelle. Le midi investissez le site de la porte pour un pique-nique partagé. Et l'après-midi découvrez les animations culturelles et citoyennes proposées par les associations locales (musique, photo...).



→ **SPORT**

## Le club de judo de Ruelle fête ses 60 ans

**P**etite photo clin d'œil pour les 60 ans d'existence du judo-club, qui réunissait récemment pour l'occasion tous les présidents qui ont géré le club depuis sa création.

Moment rare si on considère les 60 ans qui séparent les plus anciens des plus récents !

→ **Judo Club de RUELLE**  
 147 rue de Puyguillen  
 16600 Ruelle sur Touvre.  
 Pascal Lablanche - 06 80 88 15 46



De gauche à droite: Pascal Lablanche, James Dupuis, Paul Eznack, Hugues Pérard et Nicolas Gesnouin.

→ **COMITÉ DE JUMELAGE**

## 25 ans du jumelage : un jubilé dont tout le monde se souviendra

**R**uelle fêtait cette année ses 25 ans de jumelage avec Banbridge. Pour l'occasion, une délégation de 24 Ruellois.e.s a fait le déplacement jusqu'en Irlande du nord. Les retrouvailles furent chaleureuses et les festivités entre esprit bon enfant et solennité de rigueur...

Il faut dire que ce jubilé avait un poids affectif énorme tant le jumelage a tissé des liens d'amitié indéfectibles depuis la signature de la charte en mai 1994. « *On a été reçus comme des rois* » s'exclame le maire. Un peu normal avec des sujets de sa Majesté. La symbolique n'a pas été oubliée : signature du renouvellement de la charte, plantation d'un bouleau argenté symbole de l'immortalité, pierre en granit pour graver les liens indéfectibles et remise des cadeaux. Au programme également, l'incontournable visite des lieux symboliques qui rattachent les deux villes, dont les industries respectives se sont construites autour d'une rivière. Surprise du voyage : la visite des lieux de tournage de la célèbre série Games of Thrones.

« *Si le but du jumelage est de lutter contre l'isolement et l'égoïsme, avec les Irlandais c'est réussi* » considère Christine Rapon présidente intérimaire. Pour les élus « *ce qui est remarquable c'est que nous ne parlons jamais de politique et de religion avec des jumeaux à la fois protestants et catholiques ; une partie contre le Brexit et une petite partie pour* ». Pour le maire, pas peu fier d'être jumelé avec Banbridge dont l'agglomération compte 200.000 habitants, le jumelage va beaucoup plus loin « *à notre niveau nous contribuons à*



*faire l'Europe en plein Brexit et c'est pour cela que nous participons aux animations de l'association des jumelages.*

Bref tous les indicateurs sont au vert, couleur de l'Irlande. Et comme le dit la présidente en titre Lydie Lavenot « *En Irlande, les quatre saisons se déclinent en une seule journée : la chaleur de l'accueil compense le climat local... tout en mettant la pression pour rendre la politesse* ». Si elle ne pouvait être présente, la Présidente a passé l'année à préparer ce jubilé avec entre autres détails d'importance l'écharpe du 25<sup>ème</sup> anniversaire.

→ **HOMMAGE****Hommage à un éminent Ruellois  
et à un concitoyen éclairé**

**M**ichel Herbreteau, retraité de l'Éducation Nationale, était passionné par l'histoire de notre ville de Ruelle-sur-Touvre. Il a œuvré à ce qu'elle soit connue du plus grand nombre grâce à ses recherches pointues dans les archives départementales et municipales notamment.

On peut retrouver l'ensemble de ses travaux et la reproduction de cartes postales de la 1<sup>ère</sup> moitié

du XX<sup>e</sup> siècle sur un site internet :

**<https://ruelle-histoire.jimdo.com>**

Vous apprendrez ainsi que « le 21 juin 1926, avant même l'ouverture de l'établissement, la municipalité a adopté le règlement des baignoires », ou que le 2 mars 1930 fut inauguré le nouveau bâtiment de La Poste, œuvre de l'architecte Baleix.

**→ Expression du groupe majoritaire**

Les élu.e.s de Ruelle, parce qu'ils/elles estiment qu'il est impératif de rester au contact de la population, proposent des permanences ouvertes à tou.te.s dans les différents quartiers de la ville, le samedi matin à 10h. Il n'est pas nécessaire de faire partie de tel ou tel quartier pour y participer, ni de prendre Rendez-vous. Ces permanences sont avant tout l'occasion de poser toutes vos questions sur les différents projets de la ville qu'ils se situent ou non dans le quartier où se tient la réunion : avancée de la ZAC, budget de la ville, prochains travaux routiers, rythmes scolaires, fonctionnement du CCAS... N'hésitez pas.

**Calendrier des permanences de juin à octobre 2019 :**

■ Puyguillen 15/06 ■ Seguins 06/07 ■ Riffauds 31/08 ■ Ruelle centre 21/09 ■ Villement 12/10

**→ Maire-adjointe en charge de la Démocratie locale :**  
**Karen Dubois, [k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr)**

**→ Expression des groupes minoritaires**

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

**Liste « L'Avenir avec Vous » conduite par Annie Marc, Conseillère Municipale.**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2019, nous avons approuvé le budget principal 2019. Nous avons voté favorablement pour les différents projets qui nous semblent bénéfiques pour notre commune.

Nous avons rappelé notre désaccord sur un seul point et maintenons que le choix de construire une crèche Multi accueil et un EHPAD sur le quartier du Plantier du Maine Gagnaud est une erreur.

Ces deux établissements étant fortement excentrés, notre cœur de ville avec les commerces de proximité risquent de perdre de la clientèle

**→ Vous avez des questions, des suggestions, des remarques.**  
**Contactez nous : [anneimarc@yahoo.fr](mailto:anneimarc@yahoo.fr)**

➔ **JUIN 2019**

- **Jeudi 13 juin – 20h**, Théâtre Jean Ferrat : **Ciné- documentaire « Defiant lives »** – Gratuit.
- **Samedi 15 juin – de 10h à 12h**, local de Logelia à Puyguillen : **Permanence municipale**
- **Samedi 15 juin – 10h30**, Médiathèque : **« Les z'écoutilles »** – Gratuit.
- **Dimanche 16 juin**, stade Léo Lagrange **Bric à brac** organisé par l'OFCR.
- **Samedi 22 juin et dimanche 23 juin**, Base de canoë : **Finale du championnat régional de kayak slalom.**
- **Samedi 22 juin dès 10h30**, Médiathèque : **Atelier créatif « épouvantail »** à partir de 7 ans – gratuit – **sur inscription au 05 45 65 34 89.**

- **Samedi 22 juin dès 18h30**, Quartier de l'église : **Les Jum'zicales de Ruelle** – Concerts, danse, spectacle « Soirs bleus » - buvette et restauration sur place. Gratuit.

- **Dimanche 23 juin – 17h00**, Théâtre Jean Ferrat : **Concert « Les folies d'Offenbach »** par les conservatoires de Grand Cognac et GrandAngoulême. Gratuit.

- **Samedi 29 juin – 10h30**, Médiathèque : **Café lecture** – échanges et découverte autour de vos lectures. Gratuit

- **Samedi 29 juin**, rue de Chantefleurs – Villement : **Feu de Saint-Jean** organisé par le comité de quartier de Villement, repas avec animations, danse... **06 83 07 42 20**

➔ **JUILLET 2019**

- **Du 01 juillet au 31 août**, hall Mairie : **Expo rétrospective de l'année municipale** par le club photo de Ruelle.

- **Mercredi 3 juillet à partir de 14h : Ramassage de papiers** par l'association Eau Vive.

- **Vendredi 5 juillet – 19h**, Place Montalembert : **Marché des Producteurs de Pays** organisé par la Chambre d'agriculture de la Charente.

- **Samedi 6 juillet – de 10h à 12h**, square Pierron aux Seguins : **Permanence municipale**

- **Vendredi 19 juillet – 19h**, Médiathèque : **Partir en livre** - Pour la 5<sup>ème</sup> édition de Partir en Livre, les animaux se sont échappés des histoires et ont investi la ville de Ruelle. Partez à leur recherche à travers un jeu inédit. Tenez-vous prêt ! Gratuit

- **Dimanche 28 juillet**, Les Riffauds : **Vide-grenier** organisé par le Comité de quartier des Riffauds.

➔ **AOÛT 2019**

- **Lundi 26 août – 20h30**, Théâtre Jean Ferrat : **Soirée post-palmarès FFA** – Dès le lendemain de la remise des Valois, le Festival du Film Francophone d'Angoulême et la Ville vous proposent la diffusion d'un film du palmarès 2019. Gratuit

➔ **SEPTEMBRE 2019**

- **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : Fête populaire**
  - Site de la Porte :
    - dès 9 h activités sportives
    - 12 h Pique-nique partagé
    - après midi activités culturelles (musique, théâtre...)
  - Place Auguste Rouyer, à 11 h commémoration de la libération de Ruelle.

- **Du 02 au 13 septembre**, hall Mairie : **Expo club photo de Ruelle.**

- **Du 16 septembre au 04 octobre**, hall Mairie : **Expo « histoire des universités populaires (en Europe, en France, à Ruelle) »**

- **Dimanche 15 septembre**, Villement : **Déball' tout** organisé par le Comité de quartier de Villement

- **Vendredi 20 septembre – 20h**, Théâtre Jean Ferrat : **Conférence de Saul Kartz** suivie d'un film sur le thème du handicap. Gratuit

- **Samedi 21 septembre – de 10h à 12h**, hall d'accueil de la Mairie, Ruelle centre : **Permanence municipale**

- **Samedi 28 septembre – 20h30**, Théâtre Jean Ferrat : **Spectacle d'ouverture de saison : « 1 milliard de degrés »** de la Compagnie CéTACé – Tarifs : 8 / 4 €.

➔ **OCTOBRE 2019**

- **Mercredi 2 octobre à partir de 14h : Ramassage de papiers** par l'association Eau Vive.

- **Dimanche 06 octobre**, UP de Ruelle : **Départ courses à 15h - 5 et 10 km de Ruelle sur Touvre.**

- **Samedi 12 octobre – de 10h à 12h**, Villement : **Permanence municipale**

- **Dimanche 13 octobre – 15h**, Théâtre Jean Ferrat : **Piano en Valois** – Concert de Célimène Daudet. Tarifs 10€/6€.

- **Du mercredi 16 au vendredi 18 octobre**, Théâtre Jean Ferrat : **Colloque « Les perturbateurs endocriniens »**

- **Du 22 au 25 octobre – à 10h30**, Médiathèque : **RAM à la BiB** spectacle jeunesse pour les 0-5 ans. Gratuit